

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 27 (1889)
Heft: 47

Artikel: Boutades
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-191306>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Lo tsachão et lo conseiller.

Quand l'est que y'a onna noce ao bin on batsi, on ne sè conteintè pas, po lo dinà, de n'assiétà dè soupa à la farna et d'on cartai dè bâcon avoué dai truffès boulaitès et dai z'épenat-sès, coumeint on fà lè dzo su senanna. Na! faut oquiè dè pe fin : on va à la boutséri, et mémameint, suivant quoui l'est, on va dein cliiào boute-quès iò on veind dai pessons, dai làivrès, dai z'ouès et autro z'eimpliouvà.

Lo conseiller, que son valet dévessai sè marià, étai ein trein dè preparà la medzaille po lo repè dè noce. Cein volliavè bailli on pecheint tirebas ; et coumeint l'avai einvià d'invità on conseiller d'Etat et lo préfet, faillai que y'aussè prao et bon, et po bin regalà sè dzeins, sè peinsà que se poivè avai dai z'izelettès, tot àodrài bin ; mà po tant dè mondo (dévessont ètrè passà onna veingtanna dè pà, sein comptà la mère-grand et lè z'autorità), l'ein faillai bin onna bouna lottà.

Po cein, s'adressè à n'on gaillai que fasai lo tsachão, et lai demandè se lai porrai fourni po la noce dè quiet fèrè onna bouna frecachà dé grivès.

— Et diéro vo z'ein foudrai-te ? se lai repond lo tsachão.

— Oh ! ma fài, onna bouna lottà !

— Onna lottà ! c'est que diabe cein ne sè tràovè pas coumeint lè pudzès su on tsin ; mà tot parai fari mon possiblo po ein avai tant que porri.

— Pu-yo comptà su vo, kà ne vou-dré pas ètrè à l'affront ao derrai mo-meint ?

— Se per hazà ne poivo pas ein teri cein que vo z'ein faut, preindrià-vo dai merlo po fini la lottà ?

— Aloo ! bin su què oï !

— Ao bin se l'est dinsè, vo pàodè comptà dessus.

— Eh bin l'est bon. Et pi vo sèdè : on bairà trài verro ein faseint lo compto ; mà bigre, fédè atteinchon d'ètrè dè parola...

Lo leindéman, lo tsachão sè met ein campagne avoué son pétairu ; mà lè z'osés étiont-te rà, ao bin lo gaillà, qu'étai on quartettarè, s'amusà-te à golliassi (lo conseiller lai avai bailli on à compto dè 5 francs), diabe lo mot y'ein sé ; mà tantià que lo compagnon fe on petit carnadzo dé cliiào bétès et que n'ein rapportà pas pi pliein on panai d'enfant.

— Vaitsé voutrès z'osés, se fe ao conseiller ein lè lai porteint, et mè peinsò que vo z'allà ètrè conteint, kà sont gras què dai tassons. Cheintè-vai cliiào croupions.

— Est-te tot cein que vo m'ap-

portà ? se fà lo conseiller tot ébaubi d'ein vaièrè asse pou.

— Et oï.

— Coumeint ! tsancro d'einguieujo que vo z'ètès ; vo m'ein ai promet onna lottà, et n'y ein a pas pi dè quiet eintsatellà onna soutassa ! Et lè merlo que vo volliavi tià se vo ne trovavi pas prao dè grivès, iò sont-te ?

— Quin merlo ?

— Lè merlo que vo m'ai promet.

— Ne vo z'ein é min promet, monsu lo conseiller. Vo z'é finnameint démandà se vo n'ein preindrià pas po fini la lottà.

— Eh bin ?

— Eh bin, vouaiquie lè grivès ; mà ne mè su pas inquiétà dai merlo, pisque c'étai convenu que c'étai vo que lè volliavè preindre.

Lo conseiller volliè sè mettrè ein colère ; mà l'autro qu'étai on fin retoo et qu'avai dza z'u 5 francs, s'ein mo-quavè pas mau ; et l'est dinsè que cé tsancro dè lulu a met à l'affront on bravo hommo, tot ein sotegneint què l'étai dein sè drài ; mà sein lo pas que l'a z'u lè trài verro.

Le chant national suisse.

Sous ce titre, on écrit de Lausanne à l'*Educateur* :

« Il est une question que je me pose depuis longtemps sans avoir pu encore en trouver la solution, et que je soumets à vos lumières, c'est de savoir comment et depuis quand le « *Rufst du mein Vaterland* » avec la mélodie de *Carey* sur laquelle il se chante est devenu *chant national* ? Qui l'a décrété *chant national* ? Par l'accord commun, par l'entente de qui ? Quelle est l'origine des chants dits nationaux, en général ? Tout le monde connaît l'histoire de la *Marseillaise* ; mais non pas celle du *God save the Queen* ! du *Rule Britannia*, du *Yankee dodle*, de la *Wacht am Rhein*, de la *Brabançonne*, de l'*Hymne de Riego*, et *Gott erhalte den guten Kaiser Franz*, etc.

» N'aurait-on pas mieux pu choisir le chant national suisse que de prendre un air anglais, que l'on dit avoir été emprunté à un motif de menuet du fameux Lully, le musicien de la cour de Louis XIV ? Nos richesses musicales sont assez considérables pour que nous nous passions d'emprunt. Cela me froisse de penser que le chant national suisse est le même que celui qui salue ailleurs un monarque.

» Ne pourrait-on s'entendre pour un autre choix ? Le *schweizer Psalm. Tritt der Morgenroth daher*. — Sur nos monts quand le soleil... est bien plus national que l'autre. Il en est de même de celui de *Keller* « O mein Vaterland !

O mein Heimatland ! » avec la superbe mélodie de Baumgartner. »

Notre éminent historien Daguët, rédacteur du journal, ajoute les réflexions suivantes :

» M. B. a raison de se plaindre que la Suisse n'ait pas d'air national et ait emprunté celui du *Rufst du mein Vaterland* à l'Angleterre ou plutôt à l'Autriche dont je le crois originaire. Je ne parle pas du *Ranz des Vaches*, comme air national. Le *Ranz des Vaches* est un chant pastoral, satirique et populaire, non un chant national comme la *Wacht am Rhein* ou la *Marseillaise*. Le beau chant d'Olivier : *Il est amis une terre sacrée*, répond beaucoup mieux à l'idée qu'on se fait des chants nationaux, dont l'origine se perd dans la nuit des temps. Nous livrons d'ailleurs les *Réflexions* de M. B. à l'examen des amis de la musique et du pays. »

Boutades.

On montre à un ingénieur éminent le plan d'un chemin de fer à établir dans le Sahara. L'homme de science l'examine, puis répond gravement :

— C'est très beau sur le papier, mais c'est impossible dans l'application : voyez cette surface absolument unie ; où diantre voulez-vous qu'on perce des tunnels ?

Deux messieurs traversaient le Pont-Neuf.

L'un jeta deux sous à un aveugle.

— Que faites-vous donc ? demanda l'autre.

— Je jette mon obole à ce malheureux.

— Tiens, un aveugle ! je regrette de ne pas l'avoir aperçu, car c'est l'infirmité qui me touche le plus, et j'ai toujours une pièce de 50 centimes pour un pauvre diable qui n'y voit pas.

Arrivés à l'autre bout du pont :

— Eh bien, reprit le premier passant, voici un autre aveugle pour votre pièce de dix sous.

— Moi, donner quelque chose à celui-là, qui fait concurrence à l'autre... jamais !

Cueilli dans une de nos feuilles d'annonces :

« On demande chez des honnêtes gens, une jolie chambre, avec un lit où l'on puisse faire du feu. S'adresser, etc. »

Un de nos lecteurs nous communique le certificat suivant, délivré à un ouvrier meunier par son patron :

« Moi soussigné déclare que... a travaillé chez moi comme ouvrier meunier pendant quatre mois,

» comme bon meunier, mais impossible à contenter pour la nourriture. »

(Signature.)

Le *Carillon*, de Genève, dit avoir cueilli cette jolie annonce dans la *Feuille d'avis de Vevey* :

« A vendre 200 bouteilles vides, propres, n'ayant contenu que du vin et un fourneau de repasseuse. S'adresser au bureau de la *Feuille*. »

Guibolard, excellent époux, ne laisse jamais échapper une occasion de vanter les qualités de sa moitié :

— Ma femme, disait-il, l'autre jour, est si bonne, si indulgente pour tout le monde que, lorsqu'elle dit du mal de quelqu'un, elle n'en pense pas un mot.

En province, retour de l'Exposition.

— Et vous avez vu tout Paris en cinq jours ?

— Oui, mais nous nous sommes partagé la besogne : j'en ai vu la moitié et ma femme l'autre.

Cueilli dans la *Feuille d'avis de Genève*, du 7 novembre :

« A vendre poules noires italiennes pendant l'hiver, poulets et divers objets mobiliers. S'adresser, etc. »

« Lit d'enfant garni jusqu'à 7 ans, S'adresser, etc. »

« Deux petits lits d'enfants en fer, à très bon compte, etc. »

Deux jeunes époux de la campagne, encore dans la lune de miel, parlent de leurs anciennes amours. L'épouse est très expansive et tendre. Le mari très calme.

— Dis-moi, fait la jeune femme en lui prenant le menton, si je venais à mourir,.... j'aimerais bien savoir ce que tu ferais.... Voyons, dis-le-moi franchement.

— Eh bien,.... je te ferais enterrer.

Un mot profond d'enfant terrible :

On montrait à un bambin des six ans un amour de poupée :

— Vois-tu, petit, la belle demoiselle !... Comme elle est sage !... Elle ne pleure pas, elle !

— Oh ! fit-il, parce qu'elle ne vit pas ! Si elle vivait, elle pleurerait !

— Que vous pourriez me dire, mon sergent, s'il faut écrire *amour* avec deux m ?

— M'est idée, fusilier, qu'il n'en faut qu'une ; mais quand j'écris à ma payse, j'en mets deux ; ça prouve qu'on aime davantage.

Un gentleman ayant une visite à rendre dans un hôtel laisse son parapluie au porte-manteau, avec l'inscription suivante :

« Ce parapluie appartient à un homme qui peut donner un coup de poing de 250 livres. Reviendrai dans dix minutes ».

Après avoir fait sa visite, il revient chercher son parapluie, mais il trouve en place une autre carte portant l'inscription suivante :

« Cette carte a été laissée par un homme qui peut courir vingt milles à l'heure. Ne reviendrai pas ».

Une dame entre chez un parfumeur, pour y renouveler sa provision de teint de lys et de fraîches couleurs.

La boutique est pleine de monde ; la dame, un peu honteuse, s'approche discrètement d'un commis, et lui demande tout bas un pot de rouge et un pot de blanc ; puis elle ajoute :

— Vous me direz ce que je dois sans nommer les objets.

— Bien, madame !

Et le commis s'en va au fond du magasin chercher les deux articles ; puis, de là, il lui crie :

— En même temps, il ne vous faut pas un peu de noir pour les yeux ?

Un bon curé de campagne, qui a la vue très courte, monte en chaire, et, après avoir mis ses besicles, s'aperçoit avec étonnement qu'il n'a qu'un seul auditeur. Il ne peut s'empêcher d'en faire la remarque tout haut.

— Je déplore, mon ami, qu'il n'y ait ici que vous et moi.

— Cependant, répond l'auditeur, nous n'y sommes pas seuls.

— Comment, pas seuls ?

Et il cherche avec surprise autour de lui.

— Eh bien ! et le bon Dieu ?

— C'est juste, fait le curé, je l'avais oublié.

Une dame de Lausanne, qui était en séjour en Vennes, l'été dernier, envoie un jour sa domestique, — une nouvelle débarquée, — chez un confiseur de Lausanne, chercher un blanc-manger qui avait été commandé la veille par son mari.

— Vous demanderez le blanc-manger, commandé pour moi, hier, et vous reviendrez le plus vite possible.

La fille descend en ville, et se rend à la hâte chez le confiseur, qui lui dit :

— Je suis fâché, mais nous avons eu tellement d'ouvrage ce matin que je ne puis vous le livrer que dans vingt minutes.

Notre commissionnaire s'en retourne, monte en Vennes à grands pas, arrive tout essouffée en disant à sa maîtresse :

— Il n'est pas prêt, madame, on ne pourra l'avoir que dans vingt minutes.

Un monsieur cause avec une veuve plus que mûre, et encore fort coquette :

— Enfin, quel âge avez-vous ? lui demande-t-il indiscrètement au cours de la conversation.

— Mon cher monsieur, répond-elle en minaudant, on n'a que l'âge qu'on paraît.

— Oh ! vous avez moins que ça !

Le mot de l'anagramme de samedi est FAMINE (*famine, infame*). — 35 réponses justes. La prime est échue à M. Victor Guex, à St-Légier.

Enigme.

Je ne tiens rien de la magnificence
Du nom que l'on me fait porter,
Je ne suis pas en évidence,
En tout temps, cependant, on cherche à me
Plusieurs gardes font sentinelle [flatter.
A la porte des lieux remplis d'humidité ;
Où, sans lumière ni chandelle,
Je suis mis en captivité.
De la table la mieux servie
Je goûte de tout en passant ;
Car je suis juge et déci le à l'instant
De tout ce qui sert à la vie.

Prime : Un chromo.

THÉÂTRE. — Notre nouvelle troupe dramatique nous annonce pour demain, dimanche : **Les Orphelins du Pont de Notre-Dame**, drame en 5 actes et 8 tableaux. — Espérons que nos artistes, dont les débuts ont coïncidé avec nos élections communales, auront, cette fois, une salle mieux garnie et de plus chauds encouragements.

Les nouveaux abonnés au **CONTEUR**, pour 1890, recevront ce journal gratuitement jusqu'à la fin de l'année courante.

L. MONNET.

AUX AMATEURS DE MUSIQUE

Le meilleur cadeau :

La musique de la Fête des Vignerons.

Partition des Chants et Ballets
par HUGO DE SENER.

Prix, broché, 6 fr. ; relié toile, 8 fr.
EMILE SCHLESINGER, éditeur, Vevey.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.
Encaissement de coupons. Recouvrements.
J'offre net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 12,50. — Canton de Fribourg à fr. 24,75. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 49,50. — Canton de Genève 3 % à fr. 102. — Principauté de Serbie 3 % à fr. 79. — Bari, à fr. 74,50. — Barletta, à fr. 39. — Milan 1861, à fr. 39,50. — Venise, à fr. 24,25.

Ch. BORNAND, Successeur de J. Guilloud,
4, rue Pépinet, LAUSANNE

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.